

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION EXCEPTIONNELLE D'AÉRODROME AGREE A USAGE RESTREINT

(Aérodromes de la région Rhône-Alpes)

Délai minimal de 4 jours ouvrables (30 jours pour les demandes permanentes ou de longue durée)

Demande à faire parvenir à l'adresse suivante : DSAC-CE – Département Surveillance et Régulation
BP 601
69125 LYON SAINT EXUPERY AEROPORT
FAX : 04.26.72.68.29
Mél : aviation-generale.dac-ce@aviation-civile.gouv.fr

AÉRODROME(S) OBJET DE LA DEMANDE	
Date et période d'utilisation	

Nom et profession du pilote	
Adresse complète	
Téléphone	
Adresse électronique et/ou FAX	
Type, immatriculation et propriétaire de l'aéronef utilisé	
Licences et qualifications du pilote (Type et numéro)	
Nombre d'heures de vol total du pilote	
Nombre d'heures de vol sur le type d'aéronef utilisé au total et au cours des deux mois précédents	
Membre de l'Aéro-club de	
Aérodrome de départ	
Aérodrome de destination	
Motif	
Remarques particulières	

Fait le à

Signature :